

HANDICAP INVISIBLE

SAVIEZ-VOUS
QUE **80%** DES
HANDICAPS SONT
INVISIBLES ?

idée reçue :

HANDICAP =



FAUX !

IL N'Y A PAS UN
MAIS DES HANDICAPS
INVISIBLES...

- Les handicaps mentaux
- Les handicaps psychiques
- Les maladies invalidantes (diabète, asthme, allergies...)
- Les troubles musculosquelettiques (lombalgies, tendinites...)
- Les troubles DYS
- Les handicaps sensoriels (déficiente visuelle, surdité, anosmie...)

QUELLES
ATTITUDES
ADOPTER ?



Eviter de porter
un jugement avant
de connaître la
personne.

Ce n'est pas parce
qu'elle marche qu'elle
n'a pas le droit de
se garer à une place
handicapée, **elle
a peut-être un
handicap invisible ?**

80%
HANDICAP
INVISIBLE

CONTRE **20%**
HANDICAP
VISIBLE



Le plus important est de garder en
tête que les handicaps invisibles
sont les plus nombreux et qu'il faut
bien se garder d'un jugement hâtif.

Rester naturel,
simple et ouvert
au dialogue.



Pour en parler en toute confidentialité, votre RRH

Samra.mulic@chubb.fr 06 61 96 32 21

@H0P70Y5